

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOCIÉTÉ GDS LASER

SARLU au capital de 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Forges, 45140 ORMES

Article 1 – Contenu et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent de plein droit à tout achat de prestations de services de nettoyage et de décapage par technologie laser réalisées par la société GDS LASER, Vendeur.

Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre de la vente de services proposés par le vendeur à l'acheteur, soit à partir du site interne <https://www.gdslaser.fr/>, soit par téléphone, soit par mail, soit hors établissement.

Elles s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des services.

Ces conditions générales de vente sont systématiquement communiquées à tout client préalablement à la conclusion du contrat de fourniture des Services à titre informatif et sont disponibles sur le site internet <https://www.gdslaser.fr/>.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toutes autres conditions et le cas échéant toutes autres versions ou tout autre document contradictoire, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par le vendeur.

Le fait, pour l'Acheteur, de signer le devis entraîne d'office son acceptation expresse et sans réserve à l'ensemble des présentes conditions générales de vente.

Le Vendeur et l'Acheteur conviennent que les présentes conditions générales régissent exclusivement leur relation. Le Vendeur se réserve le droit de modifier ponctuellement ses conditions générales. Elles seront applicables dès leur mise en ligne.

Si une condition venait à faire défaut, elle serait considérée comme étant régie par les usages en vigueur dans le secteur de la vente à distance dont les sociétés ont leur siège en France.

L'acheteur déclare avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande. A cet égard, elles lui sont opposables conformément aux termes de l'article 1119 du Code civil.

En cas de discordance entre les conditions générales et des conditions particulières, ces dernières prévalent sur les premières.

Les présentes conditions générales de vente sont applicables à compter du 01 septembre 2025.

Article 2 - Information précontractuelle

Préalablement à la passation de la commande de prestations de services et à la conclusion du contrat, ces conditions générales de vente sont communiquées à l'acheteur, qui reconnaît les avoir reçues.

L'acheteur reconnaît avoir eu communication, préalablement à la passation de sa commande et à la conclusion du contrat, d'une manière lisible et compréhensible, des présentes conditions générales de vente et de toutes les informations listées à l'article L. 221-5 du Code de la consommation.

Ont été mises à disposition, de manière claire et compréhensible, les informations suivantes :

- les caractéristiques essentielles des services ;
- le prix des services et des éventuels frais annexes ;
- le mode de calcul du prix et, s'il y a lieu, tous les frais supplémentaires éventuels. Lorsque les frais supplémentaires ne peuvent raisonnablement être calculés à l'avance, le professionnel mentionne qu'ils peuvent être exigibles et selon quelles modalités.

- les informations relatives à l'identité du prestataire, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités,
- la date ou le délai auquel le vendeur s'engage à fournir les services ;
- les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- les informations relatives aux garanties commerciales, le cas échéant ;
- les informations relatives aux fonctionnalités du contenu numérique, à son interopérabilité, à l'existence et aux modalités de mise en œuvre des garanties et autres conditions contractuelles,
- la possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige,

Le vendeur communique à l'acheteur les informations suivantes :

- son nom ou sa dénomination sociale, l'adresse géographique de son établissement et, si elle est différente, celle du siège social, son numéro de téléphone et son adresse électronique ;
- les modalités de paiement et d'exécution du contrat, ainsi que les modalités prévues par le professionnel pour le traitement des réclamations ;
- la durée du contrat, lorsqu'il est conclu à durée déterminée, ou les conditions de sa résiliation en cas de contrat à durée indéterminée.

Le vendeur indique, en ce qui concerne le contenu numérique :

- toute interopérabilité pertinente de ce contenu avec certains matériels ou logiciels dont le professionnel a ou devrait raisonnablement avoir connaissance.

Article 3 – Devis

Toute vente de service donne lieu à l'établissement d'un devis préalable, lequel intègre, le cas échéant, les éventuelles conditions particulières négociées avec l'acheteur.

Pour l'établissement du devis, l'Acheteur prend contact avec le vendeur par téléphone au 06 69 14 48 29, ou par mail à l'adresse contact@gdslaser.fr ou par le formulaire de contact présent sur le site internet <https://www.gdslaser.fr/>.

Le devis est ensuite remis à l'acheteur prioritairement en format PDF par mail accompagné des conditions générales et particulières de vente ou sous format papier remis en mains propres.

Les devis établis par le vendeur ont une durée de validité de 30 jours à compter de la date de réception du devis par l'Acheteur. Passé ce délai, le devis initial pourra faire l'objet d'une actualisation, notamment de prix, lequel aura de nouveau une durée de validité de 30 jours à compter de la réception du devis réédité.

Pour l'établissement du devis, l'Acheteur devra communiquer toutes informations permettant d'évaluer la prestation à réaliser par le Vendeur, notamment le type de surface à nettoyer, la quantité, les modalités d'accès, les dates et lieux souhaités pour l'intervention.

A ce titre, l'Acheteur s'engage à fournir au vendeur des informations exactes lui permettant d'exécuter l'ensemble de ses obligations contractuelles. La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans l'hypothèse où les informations fournies seraient fausses ou erronées.

L'Acheteur s'engage également à informer le Vendeur, préalablement à toute intervention, de toute information connue relative à la nature du support, des revêtements, traitements, peintures, dépôts ou contaminants présents ainsi que de la présence connue ou suspectée de substances susceptibles de présenter un risque particulier pour la santé, la sécurité ou l'environnement.

En cas de doute sur la nature d'un revêtement ou contaminant susceptible de présenter un risque particulier, le Vendeur pourra demander à l'Acheteur tout document, diagnostic ou analyse nécessaire avant le

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOCIÉTÉ GDS LASER

SARLU au capital de 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Forges, 45140 ORMES

commencement ou la poursuite de la prestation.

Toute information non communiquée susceptible de modifier les conditions de sécurité pourra entraîner la suspension ou le report de l'intervention jusqu'à la mise en place de mesures adaptées.

Avant la fourniture de tout devis, l'Acheteur et le Vendeur pourront convenir de réaliser un test de nettoyage et de décapage par technologie laser sur le site de l'Acheteur ou dans les locaux du Vendeur afin d'évaluer précisément les modalités de la prestation à réaliser.

Article 4 – Passage de la commande

Une fois le devis établi, il appartient à l'Acheteur de vérifier l'exactitude des informations y figurant et de signaler immédiatement toute erreur.

La validation du devis intervient selon les modalités suivantes :

*Validation de la commande de services à distance

La commande sera considérée comme définitive :

- Après validation du devis et des autres modalités éventuelles de fourniture de Services par l'Acheteur par courrier électronique ou sur tout support écrit ;
- et après encaissement par le vendeur de l'acompte demandé sur le devis.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser toute commande d'un Acheteur avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

Toute commande vaut acceptation des prix et descriptions des prestations de services proposés à la vente et des présentes conditions générales de ventes.

Dans certains cas, notamment défaut de paiement, adresse erronée ou autre problème sur les informations de l'acheteur, le vendeur se réserve le droit de bloquer et/ou annuler la commande de l'acheteur jusqu'à la résolution du problème.

L'annulation de la commande de ce Service et son éventuel remboursement seront alors effectués.

Pour toute question relative à la prestation du service, l'acheteur peut appeler le 06 69 14 48 29 (coût d'un appel local) ou transmettre sa demande par mail à l'adresse contact@gdslaser.fr ou utiliser le formulaire de contact présent sur le site internet à l'adresse suivante : <https://www.gdslaser.fr/>

Pour toute commande dont le commencement de l'exécution est inférieur au délai de 14 jours du droit de rétractation, l'Acheteur renonce expressément à l'exercice de son droit de rétractation.

Article 5 – Informations sur les prestations de services

Les services régis par les présentes conditions générales sont les prestations de nettoyage et de décapage par technologie laser sur tous types de supports, le dégraissage, la décontamination, la gravure, la restauration et le traitement de surfaces à l'aide de procédés laser innovants, adaptés aux environnements industriels, techniques, patrimoniaux et architecturaux.

Ces services sont proposés, sur le site de l'Acheteur, dans la limite de la région CENTRE-VAL DE LOIRE ainsi que des départements limitrophes.

Les prestations sont réalisées dans les conditions prévues aux présentes Conditions Générales de Vente, aux lieux indiqués par l'Acheteur lors de sa commande.

A titre indicatif, les délais d'intervention à compter de l'acceptation du devis par l'Acheteur sont les suivants :

- 15 jours pour les Acheteurs agissant hors cadre professionnel,
- 30 jours pour les Acheteurs agissant dans le cadre de leur profession,

Ces délais d'intervention ne sont pas contractuels, un délai d'exécution supérieur ne saurait engager la responsabilité du Vendeur.

La prestation de service est considérée comme étant livrée dès lors qu'elle a été réalisée intégralement conformément à l'accord des parties formalisé dans le devis.

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts pour fournir les Services commandés par l'Acheteur dans le cadre d'une obligation de moyen renforcé et dans les délais convenus à l'établissement du devis.

Les services sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. Toutefois, si des erreurs ou omissions ont pu se produire quant à cette présentation, la responsabilité du vendeur ne pourrait être engagée.

Les services proposés à la vente sont conformes à la législation, réglementation et normes françaises et réalisés selon les normes adéquates et sous la responsabilité d'une personne formée à la sécurité laser de niveau 3.

Article 5.1 – Sécurité laser et conditions d'intervention

Les prestations réalisées par GDS LASER impliquent l'utilisation d'équipements laser professionnels nécessitant la mise en place de mesures de prévention et de protection spécifiques.

GDS LASER définit et met en place, en fonction de la configuration du chantier et des risques identifiés, les mesures de sécurité nécessaires à son intervention, notamment la délimitation et le balisage de la zone de travail, la signalisation du risque laser, les équipements de protection collective (EPC), les protections contre le rayonnement laser ainsi que les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés.

Lorsque la nature de l'intervention le nécessite, GDS LASER met également en œuvre un dispositif adapté d'aspiration et de filtration des fumées, poussières et particules générées par le traitement.

Pendant le fonctionnement du laser, l'accès à la zone délimitée par GDS LASER est strictement réglementé. Toute personne étrangère à l'intervention doit rester en dehors de cette zone, sauf autorisation expresse de l'opérateur et mise en œuvre des mesures de protection requises.

L'Acheteur s'engage à informer et à faire respecter ces dispositions par son personnel, ses représentants, prestataires, sous-traitants, visiteurs ainsi que toute personne susceptible d'accéder au lieu de l'intervention.

Il est notamment strictement interdit, sans autorisation de GDS LASER, de pénétrer dans la zone de travail, de franchir le balisage ou de déplacer, retirer, modifier ou neutraliser tout équipement de protection, dispositif de balisage ou de signalisation mis en place.

GDS LASER ne pourra être tenue responsable des conséquences directement imputables au non-respect de ces consignes par l'Acheteur ou par un tiers, au franchissement non autorisé du périmètre de sécurité ou à la modification, au déplacement ou au retrait sans autorisation des dispositifs de sécurité mis en place, sous réserve des dispositions légales impératives applicables.

GDS LASER pourra interrompre immédiatement le fonctionnement du laser ou suspendre l'intervention dès lors qu'elle estime que les conditions nécessaires à la sécurité des personnes, des biens ou de l'opérateur ne sont plus réunies.

Lorsque cette interruption résulte du non-respect des consignes de sécurité par l'Acheteur, son personnel, ses prestataires ou toute personne placée sous sa responsabilité ou son contrôle, les temps d'immobilisation, déplacements supplémentaires et autres frais qui en résultent pourront faire l'objet d'une facturation complémentaire.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOCIÉTÉ GDS LASER

SARLU au capital de 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Forges, 45140 ORMES

Article 6 – Prix

Le vendeur se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment mais s'engage à appliquer les tarifs en vigueur indiqués sur le devis, sous réserve de sa validité.

Les prix sont indiqués en euros.

Les prix sont indiqués sur le devis communiqué à l'Acheteur préalablement à la validation de sa commande.

Les prix tiennent compte de la TVA applicable au jour de la commande et tout changement du taux applicable de TVA sera automatiquement répercuté sur le prix des services proposés.

Le paiement d'un acompte du prix doit être réalisé lors de la commande et représente 30 % du prix de la commande TTC.

A aucun moment, les sommes versées ne pourront être considérées comme des arrhes.

Le solde du prix de la commande est payable selon les modalités ci-dessous :

- Paiement comptant, au jour de la fourniture du Service pour l'ensemble des Acheteurs agissant hors cadre professionnel,
- Paiement sous 30 jours à compter de la réception de la facturation constatant la réalisation définitive de la prestation pour l'ensemble des Acheteurs agissant dans le cadre de leur profession,

Si une ou plusieurs taxes ou contributions, notamment environnementales, venaient à être créées ou modifiées, à la hausse comme à la baisse, ce changement pourra être répercuté sur le prix de vente des services.

Article 7 – Mode de paiement

Pour régler l'acompte et le solde du prix, l'acheteur dispose, à son choix, de l'ensemble des modes de paiement mis à sa disposition par le vendeur et listés ci-après.

L'acheteur garantit au vendeur qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires et de l'âge légal pour utiliser le mode de paiement choisi par lui, lors de la validation du bon de commande.

Dans le cadre de cette vérification, il pourra être demandé à l'acheteur d'adresser par mail au vendeur une copie d'une pièce d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile. La commande ne sera alors validée qu'après réception et vérification par le vendeur des pièces envoyées.

Le vendeur se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande et fourniture de services en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement de l'acompte.

Le vendeur se réserve notamment le droit de refuser d'honorer un service émanant d'un acheteur qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une commande précédente ou avec lequel un litige de paiement serait en cours d'administration.

Dès réception du paiement de l'acompte, le vendeur enverra à l'acheteur une confirmation de paiement par courriel électronique à l'adresse fournie par ce dernier ou par message écrit téléphonique. Faute de réception dudit paiement dans un délai de 15 jours ouvrables suivant la passation de la commande, le Vendeur se réserve le droit d'annuler la commande de l'Acheteur.

La commande est considérée comme définitive après réception et/ou encaissement par le Vendeur de l'acompte.

Les modalités de paiement proposées sont applicables pour le règlement de toutes sommes dues au Vendeur, que ce soit au titre de l'acompte, du solde ou du paiement intégral de la prestation.

Article 7.1 – Paiement par virement bancaire

L'Acheteur peut régler par virement bancaire.

Le virement doit être effectué sur le compte de la société GDS LASER.

Le client, s'il opte pour ce moyen de paiement, aura accès à toutes les informations bancaires qui lui sont nécessaires. Le RIB (Relevé d'Identité Bancaire) lui sera communiqué par le Vendeur.

Dans ce cas, la commande ne peut être prise en compte qu'à réception du virement correspondant à l'acompte et après validation du Vendeur correspondant à un délai de traitement d'environ 10 jours ouvrés entre le décaissement du compte client et la validation par le Vendeur.

Article 7.2 – Paiement par chèque

Dans le cas d'un règlement par chèque, la commande ne pourra être prise en compte qu'à l'issue d'un délai de 3 jours ouvrés après l'encaissement du chèque d'acompte sur le compte bancaire du vendeur.

Le chèque doit être libellé à l'ordre de la société GDS LASER avec l'identification du numéro du devis au dos et devra être envoyé à l'adresse suivante : 3 rue des Forges, 45140 ORMES.

Conformément à la loi, l'engagement de payer donné au moyen d'un chèque est irrévocable et définitif.

Article 7.3 – Autres moyens de paiement

L'Acheteur peut procéder au règlement du prix en espèces dans la limite du plafond de 1 500 €.

Le Vendeur se réserve le droit de demander la pièce d'identité de l'Acheteur pour tout paiement en espèces. La copie de la pièce d'identité de l'Acheteur sera exigée pour tout paiement supérieur à 1 000 euros conformément à la réglementation en vigueur.

La devise acceptée est l'euro exclusivement.

Quelles que soient les modalités de paiement, aucun escompte ne sera dû en cas de règlement anticipé de la prestation de services.

Article 8 – Garantie légale

Le Vendeur est garant de la conformité des prestations au contrat, permettant à l'Acheteur de formuler une demande au titre de la garantie légale de conformité prévue aux articles L. 217-11 et suivants du Code de la consommation ou de la garantie des défauts de la chose vendue au sens des articles 1641 et suivants du Code civil.

Cette garantie couvre les défauts de conformité ou vices cachés provenant d'un défaut de conception ou de réalisation des services commandés dans les conditions et selon les modalités définies en annexe aux présentes conditions générales de vente.

L'Acheteur doit faire connaître au prestataire, les vices et/ou défauts de conformité dans un délai maximum de 15 jours à compter de la fourniture des services.

Les défauts et/ou vices constatés donneront lieu à rectification dans un délai de 30 jours maximum.

L'Acheteur est responsable des informations transmises au Vendeur, notamment concernant la nature et l'état du support à traiter. La responsabilité du Vendeur ne pourra être engagée en cas de transmission

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOCIÉTÉ GDS LASER

SARLU au capital de 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Forges, 45140 ORMES

par l'Acheteur d'informations erronées ou incomplètes ayant entraîné un défaut de conformité de la prestation délivrée.

La garantie du prestataire sera plafonnée au montant des honoraires versés au titre des prestations mises en cause, afin de couvrir les réclamations de toute nature (intérêts et frais inclus), et ce, quel que soit le nombre d'actions, de fondements invoqués, ou de parties aux litiges.

Cette stipulation ne s'appliquera pas à toute responsabilité que la loi interdit d'exclure ou de limiter.

La responsabilité du Vendeur ne peut être engagée qu'en cas de faute ou de négligence prouvée et est limitée aux préjudices directs à l'exclusion de tout préjudice indirect, de quelque nature que ce soit.

Le Vendeur ne pourra être considéré comme responsable ni défaillant pour tout retard ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure.

Article 9 – Modification – annulation de la commande

L'Acheteur peut prendre contact avec le Vendeur par mail ou téléphone, jusqu'à 7 jours ouvrés avant la date prévue pour le commencement de la prestation afin de modifier les modalités de la prestation (nature des prestations, quantité, lieu ou date d'intervention). Le Vendeur pourra faire droit à ces modifications sous réserve de disponibilité et de faisabilité. Une confirmation de l'accord sera transmise par le Vendeur à l'Acheteur par mail ou par message écrit téléphonique. Le prix de la prestation sera réajusté selon les nouvelles modalités convenues conformément aux tarifs en vigueur à la date de passation de la commande complémentaire. Un complément de facturation pourra également être demandé à l'Acheteur afin de couvrir les frais de gestion administrative et complémentaires (trajet, hébergement, etc.) liés à la modification de l'intervention.

En cas d'annulation de la commande par l'Acheteur notifiée par écrit au Vendeur, en dehors de l'exercice de son droit de rétractation défini ci-après et après son acceptation par le Vendeur, pour quelque raison que ce soit hormis la force majeure, l'acompte versé à la commande sera de plein droit acquis au Vendeur et ne pourra donner lieu à un quelconque remboursement.

L'Acheteur s'engage à respecter l'ensemble des consignes formulées par le Vendeur préalablement à son intervention permettant l'accès au lieu de la prestation à réaliser et dans des conditions garantissant la sécurité du Vendeur et de l'ensemble des personnes présentes sur le site.

L'Acheteur s'engage également à respecter et à faire respecter les dispositions relatives à la sécurité laser prévues à l'article 5.1 des présentes Conditions Générales de Vente, notamment les restrictions d'accès à la zone d'intervention, le balisage et les équipements de protection mis en place par le Vendeur.

En cas de non-respect de ces consignes, le Vendeur pourra décider de reporter la date de réalisation de la prestation de service. Le Vendeur et l'Acheteur définiront une nouvelle date d'intervention, permettant l'intervention du Vendeur dans les conditions garantissant la sécurité de l'ensemble des personnes présentes. Un complément de facturation pourra également être demandé à l'Acheteur afin de couvrir les frais de gestion administrative et complémentaires (trajet, hébergement, etc.) liés à la modification de l'intervention.

Article 10 – Facturation

La fin de la prestation est formalisée par l'envoi d'un courriel électronique ou d'un courrier à l'adresse transmise par l'Acheteur contenant la facture.

Le solde du prix est payable en totalité et en un seul versement

- comptant, au jour de la fourniture du Service pour l'ensemble des acheteurs agissant hors cadre professionnel,
- sous 30 jours à compter de la réception de la facturation constatant la réalisation définitive de la prestation pour l'ensemble des Acheteurs agissant dans le cadre de leur profession,

Tout montant TTC non réglé à l'échéance donnera lieu au paiement par le client :

- de pénalités fixées à trois fois le taux d'intérêt légal. Ces pénalités sont exigibles de plein droit et seront d'office portées au débit du compte du client,
- d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros majorée du remboursement des frais de recouvrement engagés si le client est un professionnel.

Aucun rappel ou mise en demeure ne sont nécessaires pour faire courir les pénalités de retard.

Article 11 – Droit de rétractation - Remboursement

Pour les contrats conclus hors établissement tels que définis à l'article L 221-1 du Code de la Consommation (c'est-à-dire les contrats souscrits dans tout lieu où le prestataire n'exerce pas son activité habituelle ou s'il l'exerce, si le client a été sollicité dans un lieu différent, ou lors d'une excursion ayant pour but ou effet de promouvoir les biens et/ou services du prestataire) entre le vendeur et un acheteur particulier consommateur, l'acheteur dispose, conformément à la loi, d'un délai de rétractation de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du vendeur et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à fin d'échange ou de remboursement, sauf si l'exécution des prestations a commencé, avec l'accord de l'Acheteur et est pleinement réalisée, avant la fin du délai de rétractation.

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation disponible à la fin des conditions générales de vente. Dans ce cas, un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué à l'acheteur. Tout autre mode de déclaration de rétractation est accepté. Il doit être dénué d'ambiguïté et exprimer la volonté de se rétracter.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, sont remboursés le prix ou l'acompte versés du ou des service(s) acheté(s).

Le remboursement sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le vendeur, de la demande de rétractation de l'Acheteur.

Conformément à l'article L. 242-4 du code de la consommation, lorsque le professionnel n'a pas remboursé les sommes versées par le consommateur, les sommes dues sont de plein droit majorées.

Le droit de rétractation s'applique sous réserve des exceptions mentionnées à l'article L.221-28 du code de la consommation, et notamment le droit de rétractation ne s'applique pas en cas de prestations de services totalement exécutées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé avec l'accord ou la demande expresse de l'Acheteur.

En cas d'acceptation du devis de prestations de services avec exécution de la prestation fixée d'un commun accord avant l'échéance des 14 jours, l'acheteur sera réputé avoir renoncé à l'exercice de son droit de rétractation.

Ce droit de rétractation ne s'applique ni à l'acheteur professionnel, ni à l'acheteur collectif.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOCIÉTÉ GDS LASER

SARLU au capital de 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Forges, 45140 ORMES

Article 12 - Force majeure

Toutes circonstances indépendantes de la volonté des parties empêchant l'exécution dans des conditions normales de leurs obligations sont considérées comme des causes d'exonération des obligations des parties et entraînent leur suspension. La partie qui invoque les circonstances visées ci-dessus doit avertir immédiatement l'autre partie de leur survenance, ainsi que de leur disparition.

Seront considérés comme cas de force majeure tous faits ou circonstances irrésistibles, extérieurs aux parties, imprévisibles, inévitables, indépendants de la volonté des parties et qui ne pourront être empêchés par ces dernières, malgré tous les efforts raisonnablement possibles.

Les parties se rapprocheront pour examiner l'incidence de l'événement et convenir des conditions dans lesquelles l'exécution du contrat sera poursuivie. Si le cas de force majeure a une durée supérieure à trois mois, les présentes conditions générales pourront être résiliées par la partie lésée.

Article 13 - Non-validation partielle

Si une ou plusieurs stipulations des présentes conditions générales sont tenues pour non valides ou déclarées telles en application d'une loi, d'un règlement ou à la suite d'une décision définitive d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

Article 14 - Non-renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.

Article 15 - Propriété intellectuelle

Le contenu du site internet demeure la propriété exclusive de la société GDS LASER, seule titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces documents, lesquels doivent lui être rendus à sa demande.

Les acheteurs s'engagent à ne faire aucun usage de ces documents, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du vendeur et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite et susceptible de constituer un délit.

Article 16 – Références commerciales

Sauf stipulation contraire figurant au devis, dans les conditions particulières ou opposition écrite du Client, le Client autorise la société **GDS LASER** à faire mention de sa dénomination sociale, de son nom commercial ainsi qu'à utiliser son logo, uniquement à titre de référence commerciale, sur ses supports de communication, notamment son site internet, ses réseaux sociaux, ses plaquettes commerciales, ses présentations et ses propositions commerciales.

Cette utilisation a pour seul objet de présenter les références commerciales

de GDS LASER et ne pourra en aucun cas laisser entendre l'existence d'un partenariat, d'une recommandation officielle, d'un lien capitalistique ou d'une exclusivité entre les parties.

Le Client peut retirer cette autorisation à tout moment par simple demande écrite. GDS LASER s'engage alors à cesser toute nouvelle utilisation et à retirer ces éléments de ses supports numériques dans un délai raisonnable.

Article 17 – Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme. En cas de litige ou de réclamation, l'acheteur s'adressera en priorité au vendeur pour obtenir une solution amiable.

Article 18 - Langue du contrat

Les présentes conditions générales de vente sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Article 19 - Traitement des données personnelles

Les données nominatives fournies par l'acheteur sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures.

Elles peuvent être communiquées aux partenaires du vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes. Le traitement des informations communiquées par l'Acheteur fait l'objet d'un recueil sur le registre des activités de traitement tenu par le Vendeur.

L'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou d'une limitation du traitement. Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant au vendeur aux coordonnées suivantes : 06 69 14 48 29 (coût d'un appel local) ou contact@gdslaser.fr.

Article 20 – Médiation

L'acheteur peut recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est : SOCIÉTÉ MÉDIATION PROFESSIONNELLE – médiateur de la consommation – SAS ALTERITAE - 5 rue Salvaing 12000 RODEZ – 05.65.55.69.83. En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : <https://www.mediateur-consommation-smp.fr/>.

En particulier, l'acheteur consommateur doit justifier avoir préalablement tenté de résoudre son litige directement auprès du prestataire par une réclamation adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. L'Acheteur consommateur dispose d'un délai d'un an à compter de sa réclamation écrite auprès du prestataire pour introduire sa demande auprès du médiateur.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

SOCIÉTÉ GDS LASER

SARLU au capital de 5 000 euros

Siège social : 3 rue des Forges, 45140 ORMES

Formulaire de rétractation

À l'attention de la société _____

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre
(*) rétractation du contrat portant sur la/les vente(s) de
prestations de services (*) ci-dessous :

Devis N° _____

Commande en date du : _____

Nom du (des) consommateur(s) : _____

Adresse du (des) consommateur(s) : _____

(*) Rayez la mention inutile.

Signature du (des) consommateur(s) _____

Date : _____